

## Profitez de l'offre de remboursement en suivant le guide.

### 1. Achetez les produits éligibles à la promotion du 15 novembre au 31 décembre 2016.

La liste des produits éligibles se trouve à l'intérieur du dépliant. L'achat simultané des produits éligibles doit être fait en France métropolitaine ou à Monaco.

### 2. Enregistrez-vous sur le site [hp-promo.fr](http://hp-promo.fr)

Allez ensuite sur la page dédiée à la promotion. Saisissez en ligne le détail de votre achat, vos coordonnées et votre IBAN (figurant sur votre RIB, d'une banque domiciliée en France). Vous recevrez par la suite un bulletin de remboursement pré-rempli à l'adresse e-mail que vous aurez renseignée.

### 3. Envoyez-nous vos pièces justificatives. Ci-dessous la liste des pièces à fournir :

- Le bulletin de remboursement obtenu préalablement sur le site [hp-promo.fr](http://hp-promo.fr)
- Une photocopie du ticket de caisse ou de la facture, datée entre le 15 novembre et le 31 décembre 2016 en entourant le libellé du produit acheté ainsi que la date d'achat.
- Votre IBAN.
- Le code-barres original de l'imprimante à découper sur l'emballage du produit.  
Le code-barres est composé de 12 chiffres et commence par 7 ou 8. Voici un exemple de code-barres :



- Pour les demandes de remboursement de 10 € supplémentaires avec un forfait Instant Ink, joignez le mail de confirmation de votre inscription<sup>1</sup>.
- Envoyez le tout sous enveloppement dûment affranchie avant le 15 janvier 2017 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse se trouvant sur le bulletin de participation.

**Recevez votre remboursement par virement bancaire sous 4 semaines environ. Une confirmation par e-mail vous sera envoyée. Pensez à vérifier vos spams si vous ne recevez pas l'email de confirmation.**

<sup>1</sup> 10 € de remboursement supplémentaires : inscrivez-vous au service HP Instant Ink entre le 15 novembre et le 31 décembre 2016 sur <http://www.hpinstantink.fr>. Cette offre est valable quel que soit le forfait sélectionné. Cette offre n'est valable que sur l'achat d'une imprimante et pour une inscription.

\* Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours concernant les mêmes produits, dans la limite de 5 remboursements par foyer ou entreprise. Offre réservée aux particuliers résidant en France métropolitaine, Monaco et aux entreprises dont le siège social est en France métropolitaine. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage...). Toute participation non envoyée à l'adresse ci-dessus ne sera pas prise en considération. Conformément à l'article 17 de la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des données les concernant, en écrivant à l'adresse HP France SAS - Service consommateur, 1 avenue du Canada, 91947 Les Ulis.



Du 15 novembre au 31 décembre 2016

# C'est Noël, saisissez l'instant !



**Jusqu'à 50€ remboursés\***  
[hp-promo.fr](http://hp-promo.fr)

**20€<sup>TTC</sup> remboursés\***

Pour l'achat d'une imprimante HP ENVY, OfficeJet ou LaserJet éligible.\*



ou



**HP ENVY 4527**

**HP LaserJet Pro M12**

\*20€<sup>TTC</sup> remboursés pour l'achat d'une imprimante. Imprimantes éligibles : HP ENVY 4527, HP ENVY 4525, HP ENVY 4528, HP OfficeJet 3833, HP OfficeJet 4657, HP LaserJet Pro M12a, HP LaserJet Pro M12w.

**40€<sup>TTC</sup> remboursés\***

Pour l'achat d'une imprimante HP ENVY, OfficeJet Pro ou LaserJet éligible.\*



ou



**HP OfficeJet Pro 6970**

**Color LaserJet Pro M277**

\*40€<sup>TTC</sup> remboursés pour l'achat d'une imprimante. Imprimantes éligibles : HP ENVY 7640, HP OfficeJet Pro 8710, HP OfficeJet Pro 8715, HP OfficeJet Pro 8718, HP OfficeJet Pro 8719, HP OfficeJet Pro 8720, HP OfficeJet Pro 8725, HP OfficeJet Pro 6960, HP OfficeJet Pro 6970, Color LJ Pro M277n, Color LJ Pro M277dw.

**30€<sup>TTC</sup> remboursés\***

Pour l'achat d'une imprimante HP ENVY, OfficeJet ou LaserJet éligible.\*



ou



**HP ENVY 5547**

**HP LaserJet Pro MFP M26**

\*30€<sup>TTC</sup> remboursés pour l'achat d'une imprimante. Imprimantes éligibles : HP ENVY 5547, HP ENVY 5545, HP ENVY 5541, HP ENVY 5548, HP ENVY 5640, HP ENVY 5642, HP ENVY 5644, HP OfficeJet 5740, HP OfficeJet 6950, HP LaserJet Pro MFP M26a, HP LaserJet Pro MFP M26nw.

**10€<sup>TTC</sup> supplémentaires avec HP instant Ink\***

Bénéficiez de 10 € supplémentaires sur le remboursement de votre imprimante en souscrivant à un forfait HP Instant Ink entre le 15 novembre et le 31 décembre 2016.<sup>1</sup>



**HP Instant Ink, service de remplacement de cartouches d'encre.**

Vos cartouches sont commandées par votre imprimante et livrées à domicile pour que vous ne soyez jamais à court d'encre. Offre sans engagement de durée à partir de 2,99€/mois.

Pour vous inscrire : [hpinstantink.fr](http://hpinstantink.fr)

\* Les imprimantes HP LaserJet Pro M12a, HP LaserJet Pro M12w, HP LaserJet Pro MFP M26a, HP LaserJet Pro M26nw, Color LJ M277n, Color LJ Pro M277dw ne sont pas éligibles à l'offre Instant Ink.